

LES AMIS DE



LES AMIS DE

**Les Amis de Circul'livre**

16 rue Dagorno

75012 PARIS

Tel 06 71 63 77 17

[circul.livre.asso@orange.fr](mailto:circul.livre.asso@orange.fr)

Paris le, 23 novembre 2008

## **Compte-rendu de la réunion du 18 novembre 2008**

### **Participants :**

Mathilde LAUGEL (Amicale d'habitants du 17e)  
Anne MILEO (Amicale d'habitants du 17e)  
Brigitte DITSHEM (CQ Croulebarbe - 13e)  
Geneviève GERMAIN (CQ Croulebarbe)  
Odette LEFEBVRE (Asso Locataires Paris-Habitat 107 rue de Reuilly 12e)  
Aude JOLY (Amicale locataires 22 av St Mandé 12e)  
Jeanine CASAUX (Amicale locataires 22 av St Mandé 12e)  
Patrice ISSARTELE (CQ Belleville-Saint Maur et Comité Métallos 11e)  
Sandrine DARRIGUES (CQ Bel-Air Sud - 12e)  
Philippe LEGOT (CQ Bel-Air Sud - 12e)  
Jeannette GRACIANI (CQ Bel-Air Nord - 12e)  
Yann LECOUTURIER (Association Arcane 18 - 18e)  
Pauline CHRISTOPHE (Association Arcane 18 - 18e)  
Lisbeth GOUIN (CQ Plaine Lagny - 20e)  
Madeleine FERRAND (CQ Belleville Saint-Maur - 11e)  
Joelle MOREL (Comité des Métallos - 11e)  
René BERTHOLUS (CQ Bel-Air Sud - 12e)  
Michèle ENGLANDER (Centre d'animation Interclub 17 - 17e)  
Catherine BRODARD (CEAN Nanterre - 92)  
Manuel ERRERA (CQ Bel-Air Sud - 12e)

L'association des Amis de Circul'livre remercie le Comité des Métallos pour son accueil chaleureux dans un lieu qui fait l'admiration de tous les participants.
---

### **Présentation des nouveaux points Circul'livre et échanges d'expériences :**

Au delà des simples présentations, le 'tour de table' des participants a permis aux participants de découvrir les points Circul'livre qui viennent de naître ou s'y apprêtent :

- . au métro Brochant dans le 17e sous l'impulsion de Mathilde et un groupe d'habitants.
- . rue du Poteau dans le 18e sous celle de Yann président d'Arcane 18
- . au Pole d'Animation (métro Villiers - 17e) grâce à Michèle
- . à la résidence Paris-Habitat du 107 rue de Reuilly - 12e (1000 logements) par

Odette.

. à l'AMAP CEAN de Nanterre par Catherine (à partir du 13 décembre)

. à Montreuil (en janvier)

Le tour de table a également été l'occasion pour les participants d'évoquer les points qui les préoccupent :

. le stockage à proximité des lieux de rencontre

. l'écoulement des surstocks dus à la tendance de certaines personnes à prendre Circul'Livres pour un service de débarras.

. la création d'événements associés (lectures, concours, réception d'auteurs) ou comme le fait le Comité des Métallos un Troc de Livres

. la possibilité de toucher des populations qui ne viennent pas naturellement vers le livre :

- Yann signale qu'Arcane 18 a fourni 200 livres à une association de lutte contre la toxicomanie,
- Jeannette (CQ Bel-Air Nord – 12<sup>e</sup>) prévoit d'organiser des Circul'Livres destinés aux enfants en Avril et Mai prochain dans un jardin public.
- Madeleine (CQ Belleville Saint-Maur – 11<sup>e</sup>) propose de se tourner vers les enfants qui n'ont plus classe le samedi matin afin de toucher en même temps leurs parents.
- Plusieurs participants pensent que mettre à disposition des livres ne suffit pas dans certains quartiers populaires. Il faudrait inventer et mettre en place un système d'accompagnement.
- René (Association des Amis de Circul'Livres) tente, sans succès jusqu'à présent, d'associer Les Restaus du Cœur à la distribution de Livres.

### **Demandses d'autorisation préfectorale et assurances :**

Les autorisations sont accordées par la Préfecture de Police.

Pour les conseils de quartier, les organisateurs ont tout intérêt à passer par leur Mairie d'arrondissement qui est habituée à effectuer de telles demandes.

Pour les autres, un imprimé de demande est disponible. Si la Préfecture ne répond pas, la demande est considérée comme étant accordée.

Les participants évoquent par ailleurs le problème de la couverture des points Circul'Livres par les assurances.

. les points de rendez-vous organisés par des conseils de quartier sont couverts par la municipalité.

. pour ce qui concerne les autres points, le bureau de l'association vérifiera qu'ils sont couverts par l'assurance souscrite par « Les Amis de Circul'Livres ». Cela suppose cependant qu'il y a au moins un adhérent parmi les organisateurs de chacun de ces points.

## **Point sur les imprimés et le blog :**

Une version nouvelle du dépliant est disponible. Cependant, vu l'éclosion permanente de nouveaux points, la maintenance à jour de la version papier s'avère très difficile.

Devant la difficulté de gérer les nombreuses versions locales, les participants renoncent à éditer un marque-page explicatif qui pourrait être inséré dans chaque livre. Il considèrent qu'il suffit de distribuer le dépliant aux nouveaux participants pour les informer.

Néanmoins, pour éviter certains abus, ils souhaitent que la mention 'Gratuit' figurent sur les logos. Manuel transmettra une proposition.

Un marque-page général peut être édité et distribué en cadeau de fidélité.

Blog : bien que n'étant que rarement l'objet de mises à jour ou de nouveaux articles, il est l'objet de 20 à 30 visites chaque jour.

Le dépliant, les logos et les autres documents imprimés sera mis en ligne par Manuel sur le blog Circul'Livres.

## **Gestion des surstocks de livres :**

Le sujet a été abordé lors du tour de table.

Ajoutons que les participants se sont montrés intéressés par le montage de Circul'Livres exceptionnels dans des lieux inhabituels qui permettent de faire découvrir l'opération à certaines personnes tout en écoulant les surstocks de livres.

## **Circul'Livres dans les jardins :**

A l'image de ce qui a été fait par l'Association Les Peupliers (13<sup>e</sup>), René souhaite inciter tous les Jardins Partagés de Paris à détenir des Cabanes à Livres.

Lisbeth (CQ Plaine Lagny – 20<sup>e</sup>) propose d'installer des points Circul'Livres (Cabanes ou boîtes) dans les squares. Elle s'en est entretenue avec Fabienne Giboudeaux (Adjointe au Maire de Paris chargée des Espaces Verts et élue du 20<sup>e</sup>) qui s'est montrée intéressée. Un projet est à monter dans ce sens.

## **Assemblée Générale 2008 :**

René Bertholus prévoit de convoquer l'assemblée générale des adhérents en janvier 2009. Il rappelle que seuls les adhérents en règle de leur cotisation 2008 ont le droit de vote.